

Contexte général

L'épreuve de promotion en vue d'accéder au cadre officier est un concours de promotion au cours duquel seront mesurés, tant la connaissance et l'expérience professionnelles que la personnalité et le potentiel de développement.

Nous utilisons un système de tests en cascade pour lequel il faudra réussir l'épreuve professionnelle avant d'être admis à l'épreuve de personnalité et la commission de sélection.

Les questions qui seront posées au cours de l'épreuve professionnelle sont en lien direct avec le niveau final de la formation de base du cadre moyen.

Pour la détermination des matières et des questions posées, des partenaires idoines tant du niveau local que fédéral ont été impliqués.

L'objectif de l'épreuve est de pouvoir mesurer les aptitudes du candidat à connaître, comprendre et appliquer des concepts théoriques au travers d'études de cas.

1. POLICE ADMINISTRATIVE

LFP

Loi du 05 août 1992 sur la fonction de police

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi

CIRCULAIRES MINISTERIELLES

MFO3 relative au flux de l'information

MFO 3 disponible sur le site [Information policière opérationnelle / BNG](#) Lien uniquement accessible dans Portal

MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC

Arrêté ministériel du 17 décembre 2008 (annexe 10 : module 6 – maintien et rétablissement de l'ordre public) portant modification de l'Arrêté ministériel du 24 octobre 2002 portant règlement général des études relatif aux formations de base (formation de base des cadres moyens). **Une attention particulière doit être portée sur les points suivants : les ordres, les dix modes d'action, les abréviations, les signes conventionnels et les degrés de préparation et d'exécution.**

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_l1.pl?language=fr&caller=list&la=f&fromtab=loi&tri=dd+as+rank&sql=dd+=+date%272008-12-17%27+and+nm+contains+%272009000041%27

GIT : GUIDE D'INTERVENTION DE TERRAIN

L'accessibilité et le processus de mise à jour du GIT ont été optimisés par sa mise à disposition sur l'intranet policier via Portal.

2. POLICE JUDICIAIRE

(Sous l'angle des compétences de l'officier de police judiciaire)

CODE PENAL (08/06/1867)

Livre 1 : Des infractions et de la répression en général

Livre 2 : Des infractions et de leur répression en particulier

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1867060801&table_name=loi

DROIT JUDICIAIRE (10/10/1967)

Art. 58 à 156 : organisation judiciaire (PRINCIPES GENERAUX)

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1967101002&table_name=loi

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

Les procédures régulièrement utilisées dans la pratique policière en qualité d'OPJ (perquisitions, saisies, flagrant délit, compétences des Cours et Tribunaux,...)

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1808111730

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1808111930

LOI FRANCHIMONT

Loi du 12 mars 1998 relative à l'amélioration de la procédure pénale au stade de l'information et de l'instruction.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1998031239

SALDUZ

COL 8/2011 modifiée en 11/2016

http://www.om-mp.be/om_mp/files/en-savoir-

[plus/circulaires/nouveau%20circulaires%20de%20salduz/COL.8.2011%20versie%2024%20nov%202016/FR/COL%208-2011%20-%20versie%2024-11-2016%20-%20Frans.pdf](http://www.om-mp.be/om_mp/files/en-savoir-plus/circulaires/nouveau%20circulaires%20de%20salduz/COL.8.2011%20versie%2024%20nov%202016/FR/COL%208-2011%20-%20versie%2024-11-2016%20-%20Frans.pdf)

DETENTION PREVENTIVE

Loi du 20 juillet 1990 concernant la détention préventive

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1990072035&table_name=loi

PROCES-VERBAL

Conditions de validité, forme, destinataires, rédacteur, copies et force probante....

CIRCULAIRES JUDICIAIRES

Pour les liens, veuillez consulter les banques de données policières (Poldoc, Poldms, om-mp,...).

MFO3 du 14 juin 2001 (flux d'information) – Principes généraux (pas les matières liées aux spécificités du gestionnaire fonctionnel)

GPI58 concernant l'assistance policière aux victimes dans la police intégrée, structurée à deux niveaux

COL 3/2006 Définition, identification et enregistrement de la violence intrafamiliale et la maltraitance d'enfants extrafamiliale

COL 4/2006 Circulaire commune de la ministre de la justice et du collège des procureurs généraux relative à la politique criminelle en matière de violence dans le couple (version 2015)

COL 5/2009 : déclaration de personnes lésées (version 2014)

COL 4/2010 Perquisition avec consentement : modèle. - Possibilité de retirer le consentement.

COL 17/2012 : dernier hommage aux défunts : rôles et missions de la police

COL 18/2012 : Interdiction temporaire de résidence en cas de violences domestiques

COL 12/2014 du Collège des Procureurs généraux près les Cours d'appel. Directive ministérielle relative à la recherche des personnes disparues.

COL 10/2017 : prolongation du délai d'arrestation.

LFP

Loi du 05 août 1992 sur la fonction de police

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi

GIT : GUIDE D'INTERVENTION DE TERRAIN

Principes généraux.

L'accessibilité et le processus de mise à jour du GIT ont été optimisés par sa mise à disposition sur l'intranet policier via Portal.

3. DEVELOPPEMENT ET GESTION DE L'ORGANISATION

PNS 2016 - 2019 : RESUME

<https://www.police.be/5998/fr/a-propos/police-integree/le-plan-national-de-securite>

ORGANISATION ET MISSIONS DE LA POLICE FEDERALE :

AR du 14/11/2006 : organisation et compétences de la police fédérale.

<http://www.poldoc.be/data/Data/Active/FR/93334-01/AR%20KB%2020140903c.pdf>

ORGANISATION ET TACHES DE LA POLICE LOCALE

- 7 fonctionnalités de base dans le cadre de l'exécution de la fonction de police de base (identifier et décrire)
+ PLP10 + AR 16/10/2009

[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=d%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2001100930&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=d%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2001100930&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2009101605&table_name=loi

- Structure et missions de la CPPL

<http://www.policeLocale.be/5806/fr/a-propos>

LPI

Loi du 07/12/1998 organisation du service de police intégrée, structuré à deux niveaux :

- Titre II : La police locale (Art. 9 à 11, 35 à 37, 42 à 44)
- Titre III : la police fédérale (chapitres I à V inclus)
- Titre IV. : dispositions communes

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi

EFP : VERS L'EXCELLENCE DANS LA FONCTION DE POLICE

CP 1 du 27 mai 2003 concernant la définition de l'interprétation du community policing applicable au service de police intégré, structurée à deux niveaux.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=03-07-09&numac=2003000504

CP 2 du 03 novembre 2004 visant à encourager le développement organisationnel de la police locale axée sur la police de proximité.

[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=\(text%20contains%20\(%27%27\)\)&language=fr&rech=1&tri=d%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2004110334&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?sql=(text%20contains%20(%27%27))&language=fr&rech=1&tri=d%20AS%20RANK&value=&table_name=loi&F=&cn=2004110334&caller=image_a1&fromtab=loi&la=F)

PJPOL

AR du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police :

- Partie III : Les droits et devoirs (du titre II jusqu'au titre VII inclus)
- Partie VI : L'engagement efficient du personnel : Titre 1^{er} : l'organisation du temps de travail

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi

L'EVALUATION DU PERSONNEL

- VII.I.1er-VII.I.4 PJPOL: L'évaluation - dispositions générales
- VII.I.5-VII.I.10 PJPOL: L'évaluateur, le responsable final de l'évaluation et le conseiller en évaluation
- VII.I.11-VII.I.13 PJPOL: L'entretien préparatoire, l'entretien de fonctionnement et l'entretien d'évaluation

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001033031&table_name=loi

LES INSTITUTIONS DE CONTROLE DES SERVICES DE POLICE

Comité P et AIG (rôles, missions, autorités)

<http://www.aigpol.be/fr/index.html>

<http://www.comitep.be/FR/index.asp>

LOI SUR LE STATUT DISCIPLINAIRE DES MEMBRES DES SERVICES DE POLICE

Loi du 13/05/1999 : Art. 2 à 16

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999051335&table_name=loi

CODE DE DEONTOLOGIE

Principes généraux : pouvoir appliquer les valeurs et les normes du code de déontologie à des situations professionnelles ou privées données

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006051033&table_name=loi

ACTUALITE :

Dans le cadre de l'orientation externe, connaissance de l'actualité.

4. CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANCAISE

La connaissance et la maîtrise de la langue sont évaluées au moyen d'un commentaire d'un texte.